

**Soutien en langue
française pour les
professionnelles
et professionnels
d'expression
anglaise au Québec**





Élaboré par :

Catherine-Laure Juste, chercheuse en politique

Avec les contributions de :

Morgan Gagnon, chercheuse en politique

Joshua Loo, stagiaire en recherche sur les politiques

Sous la direction de :

Sithandazile Kuzviwanza, directrice, politiques et recherche



Remerciements

Nous remercions les nombreuses organisations et personnes consultées lors de la rédaction de ce rapport.

Remerciements particuliers au Secrétariat aux relations avec les Québécois·e·s d'expression anglaise (SRQEA), dont l'appui financier a rendu possible ce travail.

**Secrétariat aux relations
avec les Québécois
d'expression anglaise**

Québec 

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de la Table ronde provinciale sur l'emploi. Elles ne reflètent pas les opinions du SRQEA.

Table des matières

Sommaire	5
Introduction	8
Méthodologie de la recherche	9
Ordres professionnels au Québec	11
Professions réglementées par un ordre professionnel.....	12
Professions réglementées au sein de l'économie québécoise.....	14
Québécois·e·s d'expression anglaise exerçant une profession au Québec	15
Obstacles linguistiques des Québécois·e·s d'expression anglaise	16
Politiques linguistiques et ordres professionnels.....	18
Langue au sein des ordres professionnels.....	19
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.....	19
Projet de loi 96 et modifications des politiques linguistiques.....	20
Adhésion à un ordre professionnel	20
Exigences linguistiques s'appliquant aux membres.....	22
Examen de français de l'OQLF.....	23
Soutien en français pour les professionnels du Québec	24
Offre des établissements d'enseignement.....	24
Cours de langue française pour les professionnelles et professionnels.....	25
Soutien gouvernemental.....	28
Soutien accordé par les ordres professionnels.....	30
Difficultés	33
Collecte de données.....	33
Parcours vers la maîtrise de la langue	33
Disponibilité des programmes de langue française.....	34
Langue et rôle des ordres professionnels	35
Conclusion et recommandations	36
Références	39
Annexe	41
1.1 Recensement des programmes professionnels de francisation	42

Sommaire

Au Québec, plus de 411 000 personnes exercent des professions réglementées par des ordres professionnels. Chacune de ces personnes joue un rôle essentiel pour combler les besoins de la population et du marché du travail. On compte dans la province 46 ordres professionnels qui réglementent 55 professions, comme celles d'infirmière et d'infirmier, de comptable, d'ingénieur·e, de sage-femme, d'architecte et de médecin.

Or, la langue française peut représenter un obstacle pour les professionnelles et professionnels d'expression anglaise qui doivent exercer leur profession en respectant les politiques linguistiques en place. Malgré un haut niveau de bilinguisme parmi les Québécois·e·s d'expression anglaise, le français demeure une embuche pour certain·e·s. Ces personnes professionnelles bénéficieraient de formation linguistique additionnelle en lien avec leur métier. Non seulement la maîtrise du français est un prérequis pour se joindre aux ordres professionnels québécois, mais, dans certains cas, les personnes qui ne satisfont pas aux critères linguistiques doivent aussi passer un examen de français de l'Office québécois de la langue française (OQLF). En outre, les ordres professionnels peuvent demander à leurs membres de se soumettre, durant leur carrière, à des examens de compétences linguistiques en français.

Pour les personnes professionnelles qui peinent à répondre aux exigences de maîtrise du français, le soutien en apprentissage linguistique se révèle essentiel à leur capacité de passer les examens de compétences et d'exercer leur profession.

Le présent rapport vise à examiner le rôle des poli-

tiques en matière de langue française au sein des ordres professionnels du Québec. Il se penche également sur les mesures de soutien linguistique que ces ordres mettent à disposition de leurs membres et candidat·e·s d'expression anglaise. Si le concept de soutien à l'apprentissage linguistique englobe plusieurs aspects, il se réfère, en règle générale, aux actions visant à pallier les obstacles linguistiques des professionnelles et professionnels d'expression anglaise. En ce sens, les ordres peuvent notamment soutenir leurs membres en prévision des examens de compétences linguistiques en français, ou encore renforcer leurs aptitudes en français dans le cadre de leur pratique professionnelle. Les mesures de soutien prennent entre autres la forme de programmes, de politiques internes, de projets et d'outils éducatifs sur mesure. Le présent rapport décrit également les politiques linguistiques en place visant le régime québécois des ordres professionnels et cerne les obstacles auxquels font face les Québécois·e·s d'expression anglaise et les autres minorités linguistiques dans leur apprentissage ou perfectionnement du français.

Voici les principaux résultats de la recherche :

- Les ordres professionnels jouent un rôle essentiel dans la réglementation de l'usage du français au sein de leur organisation et par leurs membres. L'usage du français est réglementé en vertu de la Charte de la langue française.
- Le soutien linguistique en français offert aux apprenantes et apprenants issu·e·s d'ordres professionnels prend plusieurs formes : des cours, des ressources d'apprentissage en ligne

ou encore des traductions de documents.

- Ces ressources en français sont offertes par toutes sortes de parties prenantes, comme le gouvernement du Québec, les établissements d'enseignement, les prestataires de programme privés et les ordres professionnels.
- Au total, nous avons trouvé au Québec 13 programmes de francisation qui visent à améliorer le vocabulaire propre à une profession et les compétences linguistiques des personnes professionnelles.
- Nous avons dénombré 14 cours préparatoires à l'examen de français de l'OQLF destinés aux personnes professionnelles.
- Aucun établissement n'est mandaté spécifiquement pour fournir des services d'aide en apprentissage du français aux personnes exerçant une profession réglementée. Cette situation donne lieu à des failles majeures dans le soutien dispensé.

Nous arrivons à la conclusion qu'il n'existe actuellement aucun cadre général pour soutenir les professionnelles et professionnels qui sont qualifié-e-s à exercer leur profession, mais qui ont besoin d'aide pour améliorer leurs compétences en langue française. Les parties prenantes comme les ordres professionnels ne sont pas spécifiquement mandatés pour fournir de telles formations linguistiques à leurs membres, pas plus qu'elles ne disposent actuellement des ressources suffisantes pour le faire.

Il faut déployer plus d'efforts afin d'investir dans les cours de français destinées aux membres et candidat-e-s des ordres professionnels du Québec. Pour ce faire, les parties prenantes telles que le gouvernement, les établissements d'enseignement et les ordres professionnels devraient collaborer afin d'accroître l'offre de formation en français à toutes les étapes du parcours menant à l'exercice d'une profession au Québec. En ce sens, nous formulons les dix (10) recommandations suivantes :

1 Formation linguistique en français gratuite

Offrir des formations en français gratuites et multiniveaux à toute personne souhaitant exercer une profession réglementée au Québec et nécessitant une formation linguistique en français propre à sa profession.

2 Aide financière pour les apprenantes et apprenants

Universaliser l'accès aux programmes d'aide financière à l'ensemble des membres population québécoise inscrit-e-s à une formation en français propre à la pratique de leur profession. L'aide financière devrait couvrir le temps de formation, le transport et le frais de garde d'enfants.

3 Collecte de données linguistiques

Récolter et publier les données sur le nombre de personnes faisant partie d'une minorité linguistique au sein de professions et industries réglementées (cette recommandation s'adresse spécifiquement au gouvernement du Québec).

4 Cours de français en continu

Intégrer les cours de français à différentes étapes de la carrière professionnelle. Cela peut prendre des formes diverses : programmes de formation, programmes de transition pour les personnes récemment diplômées, cours de langues donnés par les ordres professionnels et programmes en milieu de travail.

5 Visibilité des programmes

Centraliser et augmenter la visibilité des outils et ressources d'apprentissage du français propres aux professions afin qu'ils soient plus repérables pour les apprenant-e-s.

6 Admissibilité aux programmes

Élargir les groupes cibles des cours de français du gouvernement du Québec afin que les professionnelles et professionnels né-e-s au Canada y soient admissibles.

7 Programmes ciblés

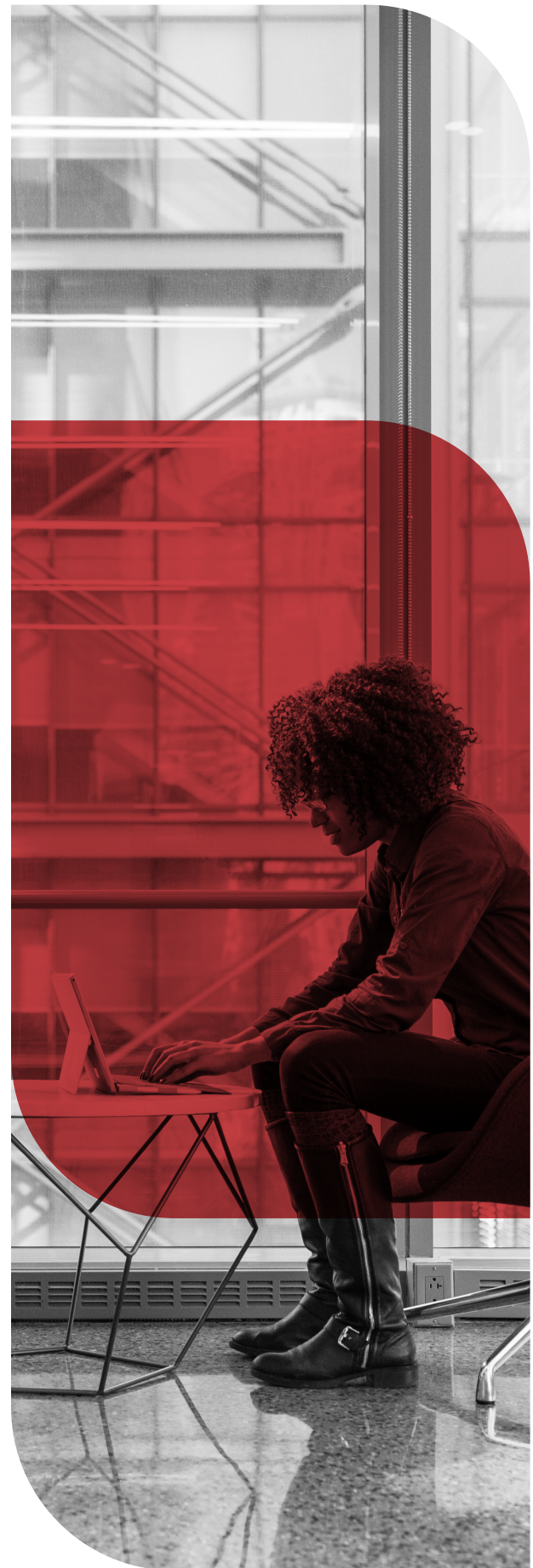
Créer d'autres programmes ciblés d'apprentissage du français pour les personnes œuvrant dans les secteurs stratégiques et prioritaires comme les soins infirmiers, l'inhalothérapie et le travail social.

8 Diversification des ressources d'apprentissage du français en ligne

Élargir l'offre gouvernementale d'outils et de ressources en apprentissage du français propres aux professions accessibles sur les plateformes en ligne, afin qu'elles couvrent l'ensemble des 55 professions réglementées.

9 Collaboration entre les parties prenantes

Améliorer la collaboration entre les parties prenantes, notamment entre le gouvernement québécois, les établissements d'enseignement et les ordres professionnels, dans le but d'affiner la compréhension des besoins en français des professionnel-le-s et de mettre en



place des approches de formation continue.

10 Pouvoir d'agir et financement des ordres professionnels pour le soutien linguistique en français

Accorder aux ordres professionnels les ressources nécessaires pour qu'ils puissent offrir davantage de soutien linguistique en français à leurs candidat·e·s et membres.



Introduction

Plus de 411 000 professionnelles et professionnels au Québec sont membres d'un ordre professionnel. Ces personnes, dont font partie les infirmières et infirmiers, les comptables, les sages-femmes, les architectes et les médecins, jouent un rôle crucial dans la prestation de services à la population. Elles doivent également se soumettre à des formations et des certifications conformément aux normes établies par les ordres professionnels.

Le présent rapport examine l'état du soutien linguistique en français et de sa disponibilité pour les Québécois·e·s d'expression anglaise (ou issu·e·s d'autres minorités linguistiques) exerçant une profession réglementée par un ordre professionnel. Si 14,3 % de la main-d'œuvre québécoise est d'expression anglaise, aucune donnée ne nous renseigne actuellement sur cette situation linguistique au sein des ordres professionnels. Selon les études récentes, bien qu'on retrouve des personnes d'expression anglaise dans tous les secteurs du marché du travail, elles doivent surmonter des difficultés considérables pour avoir accès à l'éventail des choix de carrière au Québec. Le manque de compétences linguistiques adéquates s'avère un obstacle de taille à l'intégration au marché du travail des personnes d'expression anglaise (Table ronde provinciale sur l'emploi, à paraître). En outre, la maîtrise du français est obligatoire pour exercer une profession réglementée par un ordre professionnel au Québec.

Nous espérons, par ce recensement des mesures d'aide en français offertes aux professionnelles et professionnels, contribuer au débat sur le rôle des formations et du soutien en langue française dans l'intégration des minorités linguistiques au marché du travail québécois.

Méthodologie de la recherche

Des recherches Internet ont été menées afin de repérer les programmes conçus pour aider les apprenant-e-s à améliorer leurs compétences linguistiques.

Parmi les termes de recherche, en anglais et en français, on trouve :

Cours de préparation à l'examen de l'OQLF

- OQLF
- Examen (exam)
- Préparation (preparation)
- Montréal
- Cours (course)

Cours de français propres à une profession

- Cours (course)
- Français (French)
- Francisation (francization)
- Formation (training)
- Langue (language)
- Linguistique (linguistic)
- Spécialisé (specialized)
- Santé (health)
- Médical (medical)
- Science (science)
- Soins infirmiers (nursing)
- Stagiaire en soins infirmiers (nursing assistant)
- Psychologie (psychology)
- Travail social (social work)
- Thérapie (therapy)
- Inhalothérapeute (respiratory therapist)
- Psychoéducation (psychoeducator)
- Ingénierie (engineering)
- Québec

Objectifs de la recherche	Méthode(s) de recherche utilisée(s)
<p>1. Recensement des programmes de français langue seconde (FLS) au Québec</p> <p>Recensement des programmes qui visent à améliorer les compétences en français pour une profession en particulier, surtout les programmes d'acquisition de vocabulaire ou de préparation à des examens de compétences.</p> <p>Exclusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mentorat individuel non offert par des prestataires de service officiels comme les établissements publics et les écoles de langue; • Fournisseurs hors du Québec; • Services de francisation en milieu de travail fournis par les employeurs à leur personnel. 	<p>Recherches Internet, recherche documentaire</p>
<p>2. Politiques linguistiques et autres mesures de soutien</p> <p>Recensement des politiques linguistiques et des exigences en matière de langue française au sein des ordres professionnels. Inventaire des mesures de soutien et des pratiques en place pour soutenir les professionnelles et professionnels en apprentissage linguistique.</p>	<p>Recherches Internet, recherche documentaire</p> <p>Entrevues semi-structurées avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 représentant·e-s de 11 ordres professionnels • 9 représentant·e-s de 5 établissements d'enseignement • 2 représentant·e-s de 2 organismes gouvernementaux

Ordres professionnels au Québec

La mission des ordres professionnels est de protéger le public en surveillant et en réglementant les activités professionnelles qui peuvent comporter des risques pour le public (Office

des professions du Québec, 2021). Les ordres professionnels du Québec sont constitués conformément au Code des professions et sont mandatés par le gouvernement pour :

1 **Contrôler la compétence et l'intégrité de ses membres**

L'ordre s'assure que les membres possèdent la formation et les compétences requises pour exercer leur profession. Cela comprend l'évaluation de ses membres par le biais d'un examen de compétence professionnelle. L'ordre impose également certaines règles à ses membres, comme un code de déontologie, et a le pouvoir de sanctionner les membres qui ne respectent pas ces règles.

2 **Surveiller l'exercice de la profession**

Un comité d'inspection professionnelle de l'ordre examine et évalue la qualité des services professionnels. Il peut aussi recommander au conseil d'administration de l'ordre d'imposer à un membre un stage ou un cours de perfectionnement, ou ordonner la limitation ou la suspension de son droit d'exercice.

3 **Réglementer l'exercice**

L'ordre applique les dispositions législatives et réglementaires qui régissent l'exercice de la profession.

4 **Gérer le processus disciplinaire**

L'ordre nomme un syndic responsable de recevoir les plaintes du public. Le syndic amorce le processus disciplinaire par une enquête ou, le cas échéant, porte plainte contre un membre devant le conseil de discipline.

5 **Favoriser le développement de la profession**

L'ordre peut déterminer des obligations de formation continue. L'ordre peut aussi communiquer de l'information au public, formuler des énoncés de position et participer à des débats.

6 **Contrôler l'exercice illégal de la profession**

L'ordre peut tenter une poursuite pénale contre une personne non membre de l'ordre qui accomplit un acte que seul·e·s ses membres sont autorisé·e·s à poser. Il peut également tenter une poursuite contre une personne qui utilise illégalement un titre relevant de son contrôle.

7 **Produire un rapport annuel**

L'ordre doit produire un rapport annuel, qui devient public après avoir été présenté à l'assemblée générale des membres.

Professions réglementées par un ordre professionnel

Au Québec, on compte 55 professions réglementées par 46 ordres professionnels (gouvernement du Québec, 2022c).

Tableau n°1: Ordres professionnels du Québec et professions réglementées

Ordre professionnel	Profession	Nombre de professionnelles et professionnels
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	Infirmière, infirmier	80 491
Ordre des ingénieurs du Québec	Ingénieur·e	62 760
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	Comptable professionnel·le agréé·e	40 444
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec	Infirmière auxiliaire, infirmier auxiliaire	29 256
Barreau du Québec	Avocat·e	28 517
Collège des médecins du Québec	Médecin	24 667
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	Travailleuse sociale, travailleur social Thérapeute conjugal·e et familial·e	15 264
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec	Conseillère, conseiller en ressources humaines Conseillère, conseiller en relations industrielles	11 430
Ordre des pharmaciens du Québec	Pharmacien·ne	9 859
Ordre des psychologues du Québec	Psychologue	8 960
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec	Physiothérapeute, technologue en physiothérapie	8 794
Ordre des hygiénistes dentaires du Québec	Hygiéniste dentaire	6 699
Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec	Technologue en imagerie médicale, technologue en radio-oncologie et technologue en électrophysiologie médicale	6 674

Ordre professionnel	Profession	Nombre de professionnelles et professionnels
Ordre des ergothérapeutes du Québec	Ergothérapeute	6 001
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	Psychoéducatrice, psychoéducateur	5 380
Ordre des dentistes du Québec	Dentiste	5 365
Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec	Technologiste médical·e	4 661
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec	Inhalothérapeute	4 485
Ordre des architectes du Québec	Architecte	4 211
Chambre des notaires du Québec	Notaire	3 864
Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec	Orthophoniste, audiologiste	3 550
Ordre des agronomes du Québec	Agronome	3 348
Ordre professionnel des diététistes-nutritionnistes du Québec	Diététiste, nutritionniste	3 320
Ordre des technologues professionnels du Québec	Technologue professionnel·le	3 246
Ordre des chimistes du Québec	Chimiste	2 916
Ordre des médecins vétérinaires du Québec	Médecin vétérinaire	2 699
Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec	Conseillère, conseiller d'orientation	2 619
Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec	Traductrice, traducteur, terminologue, interprète	2 481
Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec	Opticien·ne d'ordonnances	2 239
Ordre des ingénieurs forestiers du Québec	Ingénieure forestière, ingénieur forestier	1 945
Ordre des administrateurs agréés du Québec	Administratrice, administrateur	1 739

Ordre professionnel	Profession	Nombre de professionnelles et professionnels
Ordre des criminologues du Québec	Criminologue	1 564
Ordre des optométristes du Québec	Optométriste	1 547
Ordre des chiropraticiens du Québec	Chiropraticien·ne	1 360
Ordre des urbanistes du Québec	Urbaniste	1 283
Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec	Arpenteuse-géomètre, arpenteur-géomètre	1 131
Ordre des évaluateurs agréés du Québec	Évaluatrice, évaluateur agréé·e	1 079
Ordre des géologues du Québec	Géologue	1 075
Ordre des acupuncteurs du Québec	Acupunctrice, acupuncteur	952
Ordre des denturologistes du Québec	Denturologiste	907
Ordre professionnel des sexologues du Québec	Sexologue	855
Ordre des audioprothésistes du Québec	Audioprothésiste	503
Chambre des huissiers de justice du Québec	Huissière, huissier de justice	424
Ordre des technologues en prothèses et appareils dentaires du Québec	Technologue en prothèses et appareils dentaires	420
Ordre des podiatres du Québec	Podiatre	287
Ordre des sages-femmes du Québec	Sage-femme	264

Professions réglementées au sein de l'économie québécoise

Un rapport de 2021 du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), l'association qui regroupe tous les ordres professionnels au Québec, a établi l'influence économique des personnes exerçant une profession réglementée. Les profession-

nelles et professionnels représentent près de 5 % de la population de la province et contribuent directement au produit intérieur brut québécois (PIB) à hauteur d'environ 6 %. Leur revenu d'emploi compte pour 14,5 % du revenu d'emploi total de la population québécoise. De plus, exercer une profession réglementée par un ordre offre de meilleures possibilités d'emploi par rapport à une

profession non réglementée (Conseil interprofessionnel du Québec, 2021a).

En 2021, le gouvernement du Québec a lancé l'Opération main-d'œuvre, une série de mesures ciblées en réponse à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs prioritaires du Québec comme la santé, les services sociaux, l'éducation et le génie (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2021). Les professions réglementées comme les soins infirmiers, les soins infirmiers auxiliaires, l'inhalothérapie, le travail social, les ressources humaines et la psychothérapie font partie des professions dont le Québec a un besoin urgent. Le gouvernement provincial a priorisé le financement et le soutien des programmes de formation et de perfectionnement qui augmentent l'accès à ces professions.

Québécois·e-s d'expression anglaise exerçant une profession au Québec

Les ordres professionnels récoltent peu de données linguistiques et n'ont pas l'obligation de consigner des données quant aux minorités linguistiques. Parmi les rares ordres professionnels qui le font, ces informations ne sont pas publiques.

Les données recueillies durant le recensement de 2016 offrent certaines indications quant à l'état du marché du travail des Québécois·e-s d'expression anglaise. La communauté d'expression anglaise du Québec compte pour 13,8 % (1 097 920 personnes) de la population du Québec et pour 14,3 % de la main-d'œuvre. Selon les recherches actuelles, les Québécois·e-s d'expression anglaise font face à des difficultés sur le marché du travail. Leur taux de chômage s'élève à 8,9 %, soit

deux points de pourcentage de plus que celui des Québécois·e-s d'expression française (6,9 %) (adaptation de Statistique Canada, 2016).

Dans la population québécoise, les personnes d'expression anglaise vivent davantage de chômage que les personnes d'expression française, en dépit de leur niveau d'éducation semblable (adaptation de Statistique Canada, 2016) :

- 59,3 % des personnes d'expression anglaise ont un diplôme, un grade ou un certificat d'études postsecondaires, contre 58,8 % des personnes d'expression française.
- 83,9 % des personnes d'expression anglaise ont au moins un diplôme d'études secondaires, contre 79,8 % des personnes d'expression française.

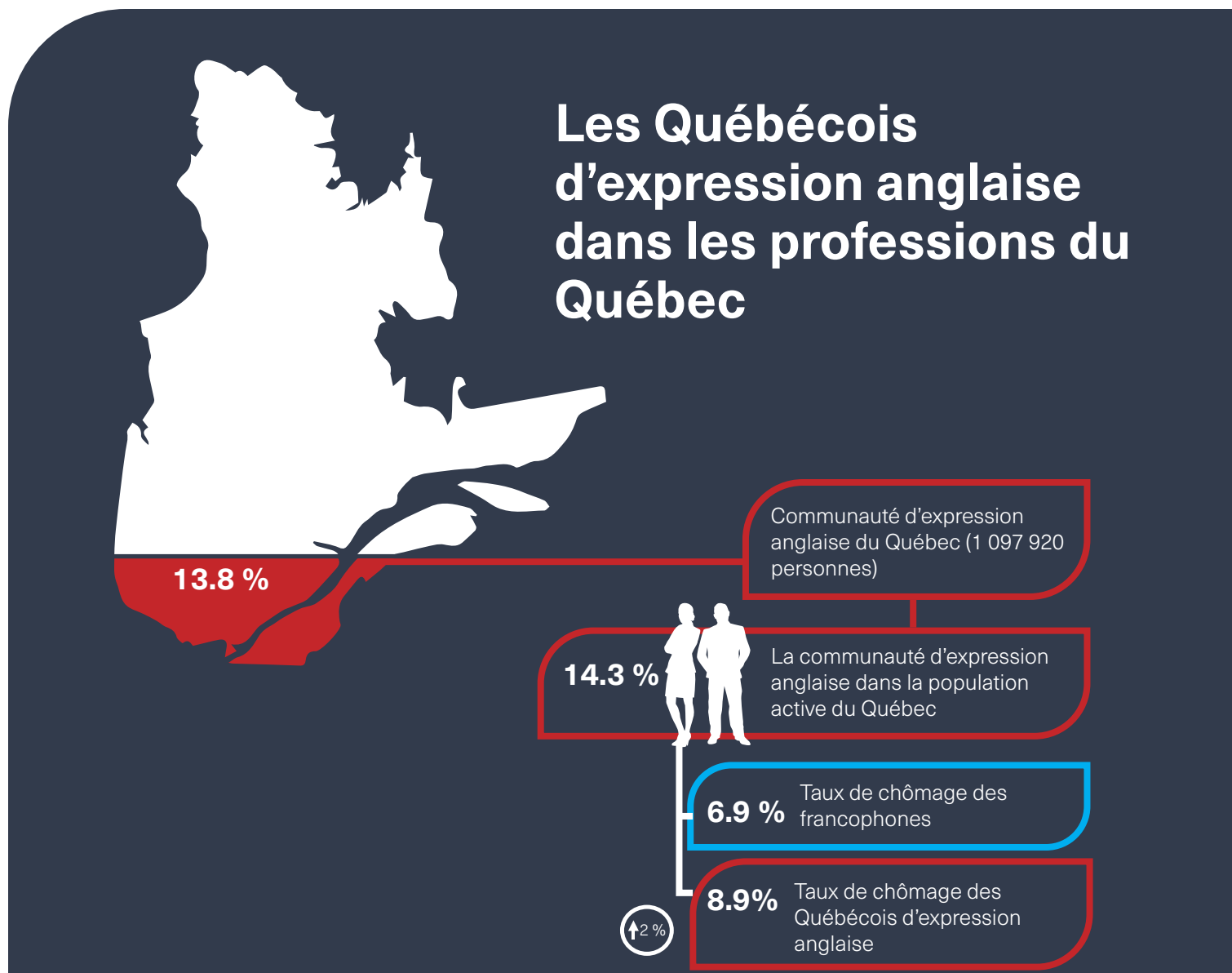
Dans le secteur d'emploi prépondérant du Québec, le secteur de la santé et des services sociaux, travaillent plus de 570 000 personnes, soit 12,6 % de toute la main-d'œuvre québécoise. Toutefois, la participation de la communauté d'expression anglaise dans le secteur de la santé et des services sociaux est moindre comparée à la population totale. La main-d'œuvre d'expression anglaise y représente seulement 9,5 % du total. Le commerce de détail est le secteur qui emploie le plus de Québécois·e-s d'expression anglaise, soit 11,3 % (adaptation de Statistique Canada, 2016).

Obstacles linguistiques des Québécois·e-s d'expression anglaise

Dans le recensement de 2016, 66 % des

Québécois·e·s d'expression anglaise ont dit être capables de tenir une conversation en français. Même si le taux de bilinguisme français-anglais est élevé parmi les Québécois·e·s d'expression anglaise (Bourhis et Soufi, 2021), le français reste un obstacle pour plusieurs qui cherchent à percer le marché du travail ou à y progresser. Dans un récent sondage de la Table ronde provinciale sur l'emploi au sujet des difficultés d'emploi vécues par les anglophones, 67 % des répondant·e·s ont indiqué qu'au cours des trois dernières années, le manque de compétences en français constituait l'obstacle principal à

l'emploi (Table ronde provinciale sur l'emploi, à venir). Les répondant·e·s ont évoqué plusieurs facteurs déterminants, comme la difficulté d'accès à des cours de français ainsi que la perception variable du bilinguisme au Québec.



Industrie des soins de santé et de l'assistance sociale



12.6% de tous les travailleurs du Québec sont employés dans l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale



9.5% des travailleurs d'expression anglaise sont employés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

vs Industrie du détail

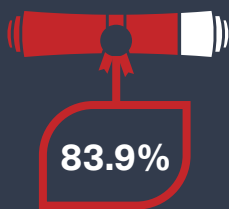


11.3%

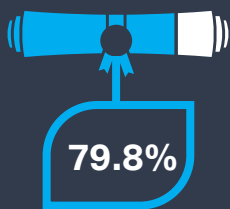
des Québécois d'expression anglaise travaillant dans le commerce de détail

Enseignement secondaire (au moins)

Québécois d'expression anglaise



Francophones



66%

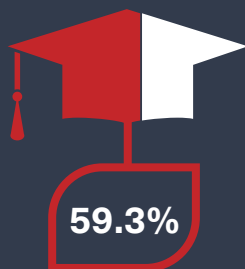
des Québécois d'expression anglaise ont déclaré être en mesure de soutenir une conversation en français.



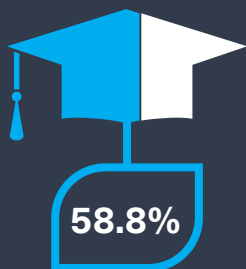
Barrières linguistiques en français pour les Québécois d'expression anglaise

Certificat, diplôme ou diplôme d'études postsecondaires

Québécois d'expression anglaise



Francophones



67%

des répondants ont indiqué que le manque de compétences en français était un obstacle majeur à l'emploi qu'ils avaient rencontré au cours des trois dernières années.

Politiques linguistiques et ordres professionnels

La *Charte de la langue française* énonce les exigences linguistiques qui s'appliquent aux ordres professionnels du Québec en ce qui concerne leurs communications externes et la conduite de leurs membres :

Ordres professionnels

- Les ordres professionnels et leurs membres doivent faire en sorte que leurs services et toute forme de communication destinée au public soient accessibles en français.
- Les ordres professionnels sont tenus, par la loi, d'employer le français dans leur communication écrite avec leurs membres, avec des personnes morales et avec les autorités publiques. Ils peuvent cependant répondre dans la langue de leur interlocutrice ou interlocuteur lors d'un échange avec un·e membre.
- Les ordres professionnels ne sont désignés que par leur dénomination française.
- Les ordres professionnels ne peuvent délivrer de permis qu'à des personnes qui ont une connaissance de la langue française appropriée à l'exercice de leur profession. Dans le cas où une personne candidate ne répond pas aux exigences de la Charte, elle doit obtenir une attestation de connaissance du français délivrée par l'Office québécois de la langue française (OQLF) ou détenir une attestation définie comme équivalente par règlement du gouvernement.





Interactions avec les membres d'une profession régie par un ordre professionnel

- Les membres du public ont le droit d'obtenir des renseignements en français de la part des ordres professionnels.
- Les communications écrites et les services professionnels doivent être offerts en français.
- La population peut demander à obtenir, d'un·e membre d'un ordre professionnel, des renseignements la concernant en français, à n'importe quel moment et sans frais.

Langue au sein des ordres professionnels

Tous les ordres professionnels sont assujettis à la Charte et peuvent, à l'interne, élaborer des politiques linguistiques supplémentaires. Ils peuvent aussi offrir à leur membre de passer les examens de compétence professionnelle en anglais. Parmi les 46 ordres professionnels, seulement un — l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec — a publié sa propre politique linguistique sur l'usage du français (Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2017).

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et ses 80 491 membres forment le plus grand ordre professionnel au Québec. Sa politique linguistique est calquée sur la Charte de la langue française et précise l'application des lois et règlements linguistiques touchant l'ordre, ses membres et ses interactions avec le public.

La politique linguistique de l'Ordre définit également les balises relevant du pouvoir discrétionnaire en matière linguistique. L'usage de l'anglais est permis dans certaines circonstances, comme dans la communication avec des organisations et des personnes hors Québec, le contenu sur les sites Web et les publications sur les réseaux sociaux, les documents et les ressources, la formation continue et les examens de compétence professionnelle.

Projet de loi 96 et modifications des politiques linguistiques

Le projet de loi 96, la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, a été déposé à l'Assemblée nationale en mai 2021. Au moment de l'écriture du présent rapport, le projet de loi doit encore être adopté. Il met de l'avant de nouvelles mesures pour réaffirmer la place du français comme unique langue officielle au Québec et accroître la prévalence du français au sein de la société, du gouvernement, des entreprises et des milieux de travail québécois.

Le projet de loi 96 propose d'apporter des modifications majeures à la Charte de la langue française, y compris aux articles portant sur l'utilisation de la langue au sein des ordres professionnels. Parmi les changements proposés, notons :

- Les membres d'un ordre professionnel doivent maintenir une connaissance du français appropriée à l'exercice de leur profession.
- Les membres ne peuvent, dans le cadre de leurs activités professionnelles, refuser de remplir leurs obligations en français.
- S'il juge que le niveau de français de ses

membres n'est pas approprié à l'exercice de leur profession, un ordre professionnel peut désormais leur imposer des cours de mise à niveau. Les cours de mise à niveau visent, notamment, à rétablir un niveau de français adéquat au bon exercice de la profession.

- S'il juge que le niveau de français de ses membres n'est pas suffisant pour l'exercice de la profession, un ordre professionnel peut exiger de ses membres qu'ils et elles obtiennent une attestation de connaissance du français émise par l'OQLF.

Si le projet de loi 96 est adopté, les professionnel·le·s qui ne se conforment pas aux exigences de fournir des services en français pourraient faire l'objet de sanctions disciplinaires, notamment être déclaré·e inapte à exercer leur profession. Cela aurait pour conséquence d'augmenter le fardeau des personnes professionnelles : il ne s'agirait plus de simplement maîtriser le français, mais d'avoir un niveau de maîtrise de la langue qui soit jugé adéquat par leur ordre professionnel.

Adhésion à un ordre professionnel

Au Québec, les ordres professionnels délivrent des permis d'exercice à leurs membres. L'obtention d'un permis dépend du niveau de français de la candidate ou du candidat pour exercer sa profession ainsi que du respect de l'une des quatre conditions de formation suivantes (*Code des professions*, 2021, section IV, article 42).

Parmi les différents types de permis d'exercice délivrés, notons les suivants :

Permis régulier

Permis délivré à une personne qui respecte les

exigences d'un ordre professionnel. Licence permanente pouvant être révoquée.

Permis temporaire

Permis valable pour une période d'au plus un an délivré par un ordre professionnel du Québec aux personnes venant de l'extérieur du Québec qui sont déclarées aptes à exercer leur profession, mais qui ne remplissent pas les exigences de l'article 35 de la Charte quant à la connaissance du français. En vertu de l'article 38 de la Charte, le permis temporaire n'est renouvelable que trois fois, avec l'autorisation de l'OQLF si l'intérêt public le justifie. Le renouvellement du permis temporaire ne peut être autorisé qu'aux personnes qui se sont présentées à l'examen de français de l'Office au moins une fois suivant la date de délivrance du permis initial ou de son renouvellement (Office québécois de la langue française, 2021c).

Permis restrictif temporaire

Permis d'un an délivré à des candidates ou des candidats à l'exercice dans certaines circonstances particulières lorsqu'une formation addi-

tionnelle s'impose.

Permis restrictif

Admissibilité :

- Personnes qui résident ou ont résidé dans une réserve autochtone et qui y exercent leur profession.
- Personnes qui sont déjà autorisées à exercer la profession hors du Québec. Elles doivent cependant travailler pour le compte d'un seul employeur dans une fonction ne les amenant pas à traiter avec le public. Dans cette situation, l'autorisation de l'OQLF précède la délivrance du permis par l'ordre professionnel.

Dans les deux cas, les personnes exerçant les professions énoncées à l'article 35 de la Charte et recevant un permis restrictif ne sont pas assujetties aux exigences de la langue française.



Exigences linguistiques s'appliquant aux membres

Conformément à la Charte, les nouvelles et nouveaux membres doivent posséder une connaissance suffisante du français afin d'exercer leur profession au Québec. Une personne est réputée avoir une connaissance du français suffisante si elle répond à l'un des critères suivants :

- 1.** Elle a suivi, à temps plein, au moins trois années d'enseignement de niveau secondaire ou postsecondaire en français.
- 2.** Elle a réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du secondaire.
- 3.** Elle a obtenu un certificat d'études secondaires au Québec lors de l'année scolaire 1985-1986 ou toute année subséquente.

En règle générale, une personne qui ne respecte pas l'un de ces critères doit passer l'examen de français de l'OQLF pour obtenir une attestation de connaissance du français (Office québécois de la langue française, 2021c).

Examen de français de l'OQLF

L'examen de français de l'OQLF évalue la compréhension écrite et orale des candidates et candidats à des ordres professionnels. L'attestation de connaissance du français certifie la réussite à l'examen. Le contenu de l'examen de l'Office est adapté au contexte de chacun des 46 ordres professionnels et prend la forme d'une étude de cas spécifique au contexte professionnel de la personne candidate (Office québécois de la langue française, 2021c). L'examen est gratuit et se déroule à Montréal; les frais de déplacement et d'hébergement sont toutefois à la charge de la candidate ou du candidat. Pendant cet examen d'une durée de trois heures, aucun matériel de soutien (dictionnaires, livres, traducteurs) n'est autorisé.

Pour passer l'examen de français de l'OQLF, il faut démontrer une maîtrise intermédiaire (ou stade intermédiaire) comme l'établit l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes.



Soutien en français pour les professionnels du Québec

Cette section recense les mesures de soutien mises à la disposition des candidat·e·s à l'exercice et des membres des ordres professionnels. Les mesures de soutien désignent des actions prises pour soutenir les professionnel·le·s qui ont de la difficulté en français, qu'il s'agisse de les outiller pour passer l'examen de français ou pour améliorer leur capacité à exercer leur profession en français. Ces mesures englobent les programmes, les politiques institutionnelles et les outils pédagogiques spécialement conçus pour aider les personnes apprenantes du français et répondre à leurs besoins.

Nous avons recensé huit ordres professionnels qui encadrent des professions confrontées à d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Nous avons évalué les mesures de soutien en français à la disposition des candidat·e·s à l'exercice et des membres des ordres suivants :

- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
- Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
- Ordre des ingénieurs du Québec
- Collège des médecins du Québec
- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- Ordre des psychologues du Québec

- Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
- Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec

Les établissements d'enseignement, les ordres professionnels ainsi que les organismes privés, communautaires et gouvernementaux sont les principales parties prenantes offrant des services de francisation aux professionnelles et professionnels.

Offre des établissements d'enseignement

Des établissements d'enseignement fournissent aux candidat·e·s à l'exercice la formation nécessaire à leur profession. Certains établissements offrent du soutien linguistique à leur population étudiante pour préparer cette dernière aux examens professionnels de français et lui permettre d'exercer sa profession au Québec. Les formes de soutien linguistique sont variées : cours de français, stage, soutien linguistique individuel. Le soutien linguistique fourni par les établissements pédagogiques s'appuie généralement sur les ressources disponibles et les besoins de la population estudiantine, et est offert à la discrétion des différents départements. Nous avons, dans le cadre de nos recherches, relevé plusieurs approches d'aide à la francisation préconisées par les établissements d'enseignement :

Apprentissage de la langue française en classe

Des écoles intègrent du vocabulaire et de la terminologie en français dans l'enseignement en

classe et, plus généralement, dans le programme.

Stage en milieu de travail en français

La plupart des programmes d'études offrent aux membres du corps étudiant la possibilité d'acquérir de l'expérience pratique sous une supervision professionnelle. Les stagiaires peuvent se retrouver dans un milieu essentiellement français, une occasion d'acquérir des compétences pratiques et de renforcer leur maîtrise de la langue.

Cours de langue française dans les écoles

Certains programmes d'études donnent des cours de langue propres à une profession afin de doter les élèves du vocabulaire pertinent et des compétences en français nécessaires à l'exercice de leur profession. De plus, les établissements scolaires réfèrent parfois les étudiant·e·s aux centres de langue, qui offrent des ressources d'apprentissage supplémentaires.

Plateformes numériques

La Piqûre du français, une plateforme numérique subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), propose un accompagnement en français aux cégépi-

ennes et cégépiens de la communauté d'expression anglaise étudiant dans des techniques de soins de la santé. On y trouve du matériel pédagogique pour soigner en français et réussir l'examen de français de l'OQLF. Les exercices de la plateforme sont conçus pour améliorer les compétences de compréhension orale, de lecture, d'écriture et d'expression orale des futures infirmières et futurs infirmiers. La plateforme est gérée par le Collège de Maisonneuve (Centre collégial de développement de matériel didactique, 2022).

Cours de langue française pour les professions

Nous avons, dans notre étude des programmes de français à la disposition des membres des huit ordres professionnels prioritaires, relevé deux types de programmes :

Programmes propres aux professions

Les programmes propres aux professions sont Les cours propres aux professions dotent les candidat·e·s et les membres des ordres professionnels de vocabulaire et de compétences langagières en vue de l'exercice de leurs activités professionnelles en français.

Figure n°2- Nombre de programmes de français pour les professions par région administrative

Région administrative	Cours de préparation à l'examen de l'OQLF	Cours de francisation propres à la profession
Montréal	11	11
Capitale-Nationale	1	0
Laval	1	0
Montérégie	1	2
Total	14	13

Programmes de préparation à l'examen de français de l'OQLF

Programmes de français préparatoires à l'examen de français de l'OQLF à l'intention des candidat·e·s aux ordres professionnels.

Parmi les cours propres aux professions recensés ici, 10 ciblent les professions du secteur de la santé et quatre, la profession infirmière en particulier. Trois cours visent uniquement le secteur du génie.

Parmi les cours de préparation à l'examen de l'OQLF inventoriés par cette recherche, aucun ne cible précisément la psychoéducation et l'halothérapie. Un seul prestataire sans but lucratif offre des ateliers de groupe ouverts à 25 professions réglementées, dont la comptabilité, les soins infirmiers, le génie et le travail social.

Répartition par région

Parmi les quatorze (14) cours de préparation à l'examen de l'OQLF recensés, 11 sont offerts dans la région de Montréal, alors que trois (3) d'entre eux sont offerts dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Montérégie et de Laval. Un des cours à Montréal n'est offert qu'en présentiel et exige une inscription en personne. Cependant, au moins huit de ces cours comportent également des options à distance (au téléphone ou en ligne).

Nous avons trouvé 13 cours de langue propres aux professions. Parmi ceux-ci, onze sont offerts par des prestataires à Montréal et les deux autres se trouvent en Montérégie.

Format des programmes

Les cours de préparation à l'examen de l'OQLF prennent diverses formes : grands groupes, petits groupes et cours individuels. La formation se fait souvent selon un horaire flexible, à temps partiel, à temps plein, de soir et de fin de semaine. La durée varie d'une à douze semaines. Ce sont les cours individuels et personnalisés qui offrent généralement le plus de souplesse quant à la fréquence et à la durée. Un des programmes offre l'option aux participant·e·s de former elles-mêmes et eux-mêmes des groupes de deux ou trois personnes.

Les cours propres aux professions sont également dispensés selon un horaire flexible. Dans la plupart des cas, les cours sont donnés à temps partiel et se déroulent le soir ou la fin de semaine. La prestation du programme est en personne, en ligne et en formule hybride. La durée varie d'une à quatorze semaines.

Statut de programme

Les cours répertoriés précisent peu, voire pas du tout, le statut actuel du programme. Les dates d'inscription et les horaires ne sont pas accessibles en ligne, et il n'est pas clair si le programme est actif. Dans certains cas, il faut ajouter quelques démarches supplémentaires pour trouver de l'information sur l'inscription et l'horaire du programme (ex. : s'inscrire aux notifications pour recevoir des mises à jour sur le programme ou communiquer avec les fournisseurs par courriel ou téléphone). Un fournisseur de deux cours propres à une profession offre de l'information en temps réel sur le nombre de places restante.

Figure no 3 – Prestataires de cours de langue française pour les professionnels

Prestataire	Cours de préparation aux examens de l'OQLF	Cours de français propres à la profession
Cégep	4	7
Université	2	4
Organismes sans but lucratif	2	2
Organismes privés	4	0
Centres d'éducation aux adultes	2	0
Total	14	13

Prestataires

Les prestataires de programme englobent les établissements d'enseignement postsecondaires, les centres d'éducation aux adultes, les organismes sans but lucratif et les organismes privés.

Critères d'admissibilité

Statut d'immigration

Six des programmes de français recensés (cinq programmes propres aux profession et un programme spécifique à l'OQLF) définissent le statut d'immigration comme un critère d'admissibilité. Même s'il arrive que des cours ciblent les personnes nouvelles arrivantes, la majorité ne s'y limite pas. Un des cours préparatoires à l'examen de l'OQLF exige la présentation d'une preuve de résidence au Québec ou une preuve de citoyenneté.

Exigences linguistiques

Certains cours fixent une maîtrise linguistique minimale. Deux cours, précisément, exigent un niveau de français intermédiaire à avancé, alors que d'autres se limitent aux niveaux débutant à intermédiaire. Certains n'ont pas d'exigences linguistiques et leur contenu s'adapte à la maîtrise du français des personnes présentes. En Montérégie, un cours de langue réservé aux membres de la profession infirmière, destiné aux personnes

immigrantes, exige un niveau de français intermédiaire.

Un test d'évaluation est préalable à l'inscription à certains cours. L'un des cours préparatoires à l'examen de l'OQLF est ouvert à toute personne respectant le niveau minimal de maîtrise du français, tandis qu'un autre comporte un test d'évaluation après l'inscription. Un des cours destinés aux membres d'une profession comporte plusieurs niveaux, et ses frais d'inscription incluent un test de niveau au coût de 42 dollars.

Coût

On observe une fluctuation des coûts suivant le format et la durée du programme, le nombre de personnes inscrites et le type de fournisseurs. Dans l'ensemble, certains cours sont gratuits, tandis que les plus chers peuvent coûter jusqu'à 4 000 dollars (cours préparatoire à l'examen de l'OQLF). Par exemple, un établissement postsecondaire demande 3 375 dollars pour un cours préparatoire à l'examen de l'OQLF d'une durée de 25 heures. Un organisme privé offre un cours préparatoire à l'examen de l'OQLF d'une durée de 24 heures au prix de 1 440 dollars. Hormis les deux cours gratuits trouvés, le cours le moins cher est offert par un centre d'éducation aux adultes au coût de 50 dollars.

Un cours de langue française propre à la profession infirmière vise les personnes immigrantes et est offert gratuitement, en plus de présenter l'option d'une aide financière pour couvrir le temps de formation, le transport et les dépenses de services de garde. Six des programmes recensés ne donnent aucune information sur les coûts.

Les personnes inscrites à l'examen sont également encouragées à suivre des cours de français. L'OQLF a établi des ententes de partenariat avec trois universités, deux cégeps et un centre d'éducation aux adultes qui offrent des cours de langue en vue de l'examen de langue française de l'OQLF (Office québécois de la langue française, 2018).

Soutien gouvernemental

Mesures de soutien linguistique de l'OQLF

L'OQLF offre des ressources de préparation à son examen de langue française, à savoir : un guide d'information en indiquant le déroulement, un exemple d'étude de cas ainsi que des outils d'autoévaluation pour améliorer ses compétences écrites et orales (Office québécois de la langue française, 2022a).

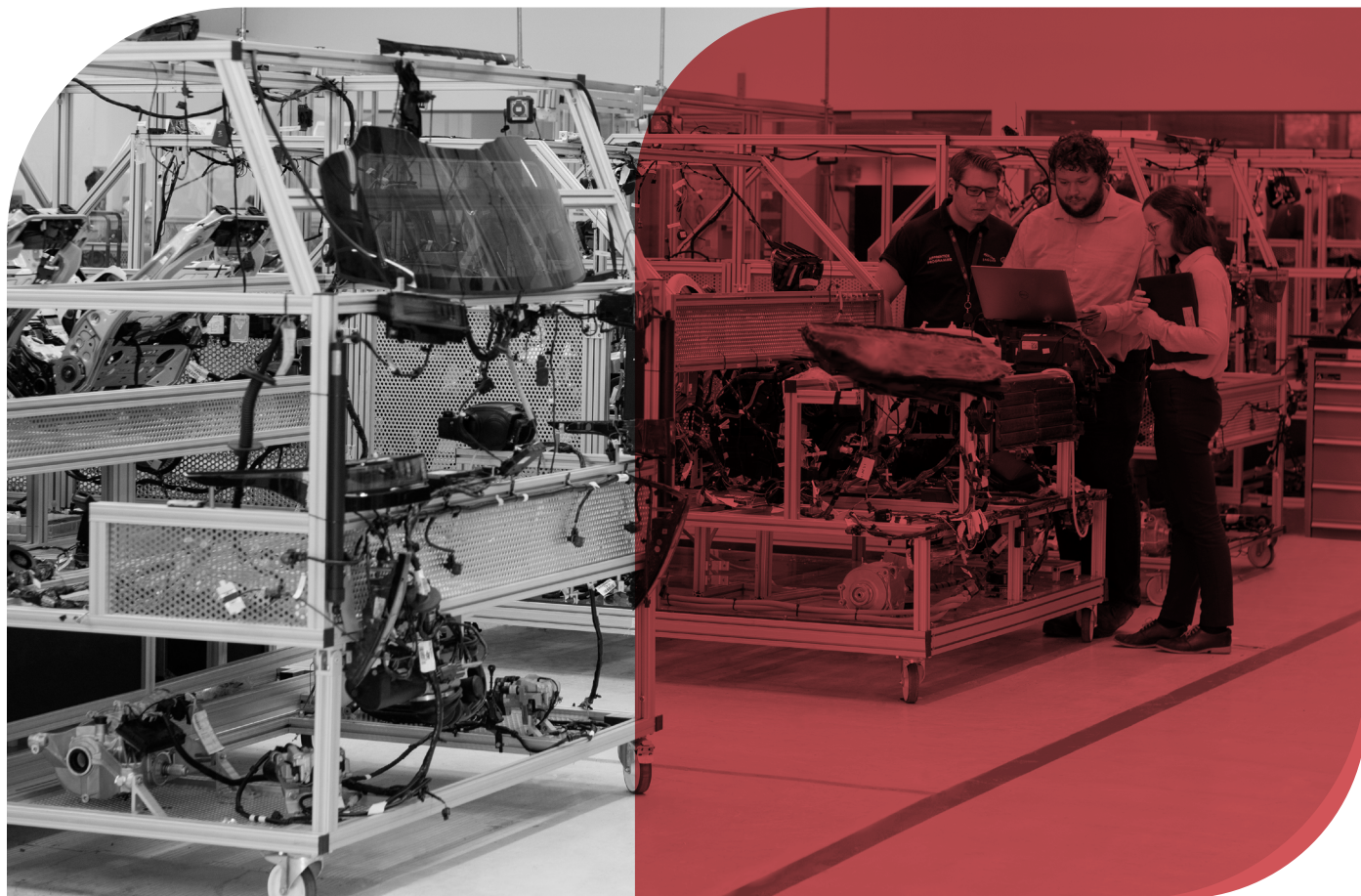


Figure n°4– Écoles partenaires de l'OQLF offrant des cours de français langue seconde et des cours préparatoires à l'examen de l'Office

Établissement	Nom du cours	Domaine ou profession
Cégep du Vieux-Montréal (Formation continue et services aux entreprises)	Cours préparatoire à l'examen de l'Office – profil infirmier	Sciences infirmières
Cégep du Vieux-Montréal (Formation continue et services aux entreprises)	Cours préparatoire à l'examen de l'Office – profil ingénieur	Génie
Université de Montréal	Préparation aux examens de l'OQLF	Toutes les professions
Collège Dawson	Online Tutorial for the OQLF French Exam – All Professionals (tutoriel en ligne pour l'examen de français de l'OQLF – toutes les professions)	Tous les domaines
Centre Pauline-Julien	Cours de préparation aux examens de français de l'OQLF	Toutes les professions

Des cinq cours recensés, quatre sont donnés en ligne. Cependant, ils ne sont pas offerts en tout temps et leur disponibilité dépend du fournisseur de service.

Autres ressources en ligne de l'OQLF

L'OQLF tient également une bibliothèque virtuelle, où l'on retrouve des outils d'apprentissage de la langue spécifique à des professions comme un vocabulaire français de génie et des professions en santé (Office québécois de la langue française, 2022b). De plus, l'Office aiguille les apprenant·e·s vers le Grand dictionnaire terminologique (GDT), une base de données terminologique comprenant des définitions et des traductions vers l'anglais et d'autres langues de termes techniques et scientifiques. Elle les dirige également vers la Banque de dépannage linguistique (BDL), un outil complémentaire qui fournit de l'information sur la grammaire et des solutions aux erreurs fréquentes du français parlé et écrit au Québec.

Le site Web de la BDL reçoit plus de 4 millions de visites annuellement (Office québécois de la langue française, communication privée, 31 janvier 2022).

Signalons que le contenu du site Web de l'OQLF est exclusivement en français, ce qui représente un obstacle de taille pour les apprenant·e·s en quête de ressources sur le site Web.

Cours de français spécialisés pour immigrant·e·s

Le gouvernement du Québec finance le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI), aussi connu sous le nom de « programme de francisation », qui offre des cours généraux à temps plein, à temps partiel, en personne et en ligne pour les personnes immigrantes et les personnes nées au Canada de 16 ans ou plus.

Par l'intermédiaire de ce programme, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) offre aux personnes immigrantes professionnelles des cours de français spécialisés dans les domaines du droit, des affaires, de l'administration, du génie, de la santé et des soins infirmiers. Les personnes admissibles peuvent recevoir de l'aide financière sous la forme de 25 dollars par jour pour chaque période de cours de trois heures. Elles peuvent également se voir accorder neuf dollars par enfant pour couvrir les frais de services de garde d'enfant ou de personne handicapée à leur charge, à condition qu'elles suivent au moins quatre heures de cours de français par semaine dans un établissement francophone (gouvernement du Québec, 2022d).

En plus de ces programmes, le gouvernement du Québec offre des ressources en ligne gratuites sur le français destinée aux personnes œuvrant dans le domaine de la comptabilité, des technologies de l'information et la communication et des soins aux malades (gouvernement du Québec, 2022a).

Soutien accordé par les ordres professionnels

L'aide offerte par les ordres professionnels aux candidat·e·s à l'exercice et à leurs membres varie selon l'ordre. Parmi les huit ordres professionnels prioritaires étudiés, voici les mesures de soutien que nous avons relevées :

- La traduction en anglais de l'information sur le site Web de l'ordre
- Des renseignements sur les cours de français
- Des recommandations de dictionnaires français spécialisés à la profession

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et le Collège des médecins du Québec se sont démarqués, parmi les ordres étudiés, par l'offre la plus complète de mesures de soutien linguistique. Les sites Web de ces ordres sont traduits en anglais, expliquent les exigences de langue française de la profession et redirigent vers des cours de français offerts par le gouvernement du Québec. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sort du lot en redirigeant vers un site Web contenant du vocabulaire spécialisé en français.

Soulignons que nous n'avons repéré aucune mesure de soutien linguistique offerte par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec. Quatre des ordres sondés orientent ses membres et candidat·e·s vers des ressources externes d'apprentissage du français. Précisons également qu'il appert que l'anglais est la seule langue vers laquelle les ressources de certains ordres sont traduites.

Parmi les huit ordres professionnels étudiés, aucun n'a développé pour ses membres des ressources internes en francisation.

Figure n° 5 – Aides en français offertes par les huit ordres professionnels

	Présence d'une version anglaise du site Web	Page Web expliquant les exigences linguistiques de la profession	Existence d'un examen de compétences professionnelles administré par l'ordre	Ressources d'apprentissage du français langue seconde	Information sur les cours de français externes	Autre
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	Oui, mais toutes les pages ne sont pas traduites	Oui	Oui, on peut y répondre en français ou en anglais	Non/ introuvable	Oui	Lien vers un vocabulaire en ligne sur les soins infirmiers
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec	Non	Oui	Oui, l'option de langue n'est pas précisée	Non/ introuvable	Indirecte (lien vers l'annonce du MIFI à l'égard de cours de français)	
Ordre des ingénieurs du Québec	Oui, mais toutes les pages ne sont pas traduites	Oui	Oui (plusieurs examens), on peut y répondre en français ou en anglais	Non/ introuvable	Non/ introuvable	
Collège des médecins du Québec	Oui	Oui	Oui (plusieurs examens), on peut y répondre en français ou en anglais	Non/ introuvable	Oui	Lien vers les ressources de l'OQLF, dont le vocabulaire propre à la profession
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	Non, mais quelques pages sont disponibles en anglais et atteignables par une recherche manuelle	Oui	Non/non précisé	Non/ introuvable	Non/ introuvable	Page Web à propos des exceptions aux exigences de la langue française pour les personnes et communautés autochtones

	Présence d'une version anglaise du site Web	Page Web expliquant les exigences linguistiques de la profession	Existence d'un examen de compétences professionnelles administré par l'ordre	Ressources d'apprentissage du français langue seconde	Information sur les cours de français externes	Autre
Ordre des psychologues du Québec	Oui, mais toutes les sections du site Web ne sont pas accessibles en anglais (y compris les sections à l'intention des candidat-e-s et des membres)	Oui	Non/non précisé	Non/ introuvable	Non/ introuvable	
Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec	Non	Non	Non/non précisé	Non/ introuvable	Non/ introuvable	
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec	Non	Mentionne brièvement la maîtrise du français comme exigence sur une page expliquant l'admission à l'ordre pour ceux et celles qui ont obtenu leur diplôme ailleurs au Canada.	Non/non précisé	Non /introuvable	Oui	

Difficultés

Collecte de données

Il n'est pas aisé, en raison de la rareté des données, de savoir dans quelle mesure les apprenant·e·s du français au Québec ont besoin de soutien linguistique, notamment à cause du manque d'accès aux données à propos des minorités linguistiques. Lorsque nous avons interrogé différentes parties prenantes de l'écosystème des ordres professionnels, nous avons pu identifier les acteurs et actrices clés du secteur de l'enseignement qui œuvrent à combler les lacunes en matière de données. Les établissements d'enseignement nous ont fait part de leurs démarches à petite échelle pour repérer des futur·e·s professionnel·le·s ayant des lacunes en français et pour leur offrir du soutien alors qu'elles et ils sont encore aux études :

- Un centre de formation professionnelle qui offre un programme en soins infirmiers est parvenu à évaluer les besoins d'apprentissage du français de sa population étudiante. À l'inscription, les personnes remplissent un formulaire pour indiquer leur lieu d'origine, leur parcours scolaire et leur niveau de maîtrise du français et de l'anglais. Le profil étudiant est étudié par l'administration qui formule des recommandations. On encourage aussi le corps enseignant à observer le groupe et à formuler des recommandations de formation linguistique supplémentaire au besoin.
- Un établissement d'enseignement postsecondaire réalise un sondage auprès du corps étudiant pour cerner les besoins d'apprentissage en français de sa clientèle.

Il faudrait compiler davantage de données agrégées afin de mieux saisir les besoins des membres de minorités linguistiques candidat·e·s à des ordres professionnels. Cela permettrait de cerner, avec plus de précision, le type de soutien en apprentissage du français qu'elles nécessitent. Ces informations éclaireraient les différentes parties prenantes, notamment les ordres professionnels et le gouvernement, au moment d'élaborer des mesures de soutien linguistique.

Les organismes gouvernementaux comme l'Institut de la statistique du Québec peuvent également apporter leur contribution en récoltant des données d'emplois liées à la langue au sujet des personnes professionnelles ou des membres des secteurs réglementés appartenant à une minorité linguistique.

Parcours vers la maîtrise de la langue

Maîtriser pleinement une langue se révèle souvent l'entreprise de toute une vie. Une panoplie de facteurs internes et externes influe sur la progression dans l'apprentissage d'une langue et l'expérience que l'on en fait, dont la langue maternelle, le temps consacré à l'étude de la langue, l'âge de l'apprenant·e et les sentiments suscités par la pratique de cette seconde langue (Wang, 1999; Deng et Zou, 2016; Boudreau et al., 2018).

Pour les personnes qui ont suivi la formation nécessaire à l'exercice d'une profession réglementée au Québec, la maîtrise du français peut faire obstacle à l'inscription à un ordre professionnel. Compte tenu des différentes entraves à l'ap-

prentissage du français, il faut soutenir les personnes professionnelles dans leur apprentissage linguistique à toutes les étapes de leur carrière.

Dans le contexte actuel, rechercher et suivre une formation en langue française est une responsabilité qui retombe principalement sur les épaules des personnes professionnelles. Il faut plus d'aides gouvernementales pour encourager ces personnes à perfectionner leurs compétences linguistiques. Les cours subventionnés destinés aux membres des professions se font en effet rares, ce qui constitue un obstacle à la francisation.

Les personnes qui doivent, afin d'être admises à leur ordre, passer l'examen de français de l'OQLF font face à une lacune du côté de l'offre de programme de transition. Ces programmes, grâce à la formule d'apprentissage intégré au travail, ont pourtant le potentiel de répondre aux besoins des personnes récemment diplômées en quête de formations professionnelles et linguistiques, puisqu'ils leur permettent d'améliorer leurs compétences en français tout en continuant d'exercer leur profession. Malheureusement, à cause du manque de solutions innovatrices, certain-e-s membres des ordres professionnels quittent le Québec pour de bon une fois leur formation terminée, pour aller exercer leur métier dans d'autres provinces. Cela est particulièrement inquiétant dans les secteurs confrontés à d'importantes pénuries de main-d'œuvre comme les soins infirmiers, la médecine et les services en santé mentale.

Disponibilité des programmes de langue destinés aux professionnelles et professionnels

Davantage de programmes de formation à la langue française doivent être mis sur pied au Québec afin de préparer les personnes professionnelles à répondre aux exigences linguistiques inscrites dans les politiques de langue française. En plus d'augmenter le nombre de programmes, il faut lever les obstacles à la participation. Certains programmes, par exemple, ne sont offerts que dans certaines régions et présentent des critères d'admissibilité restrictifs comme un niveau linguistique minimal ou un statut d'immigration particulier.

Par ailleurs, le coût est un obstacle non négligeable à la formation. Les programmes les plus abordables sont typiquement subventionnés par le gouvernement du Québec. Dans notre étude, nous avons relevé certains cours spécialisés en langue française que le MIFI offre gratuitement aux personnes immigrantes professionnelles des soins infirmiers ou du génie, par exemple. Du soutien financier leur est en outre accordé pour couvrir leur participation et la garde d'enfants et de personnes à charge.

À la lumière des besoins de formation en français des personnes professionnelles au Québec, il faudrait ouvrir à toutes et à tous, même aux personnes non immigrantes, les cours de langue spécialisée subventionnés par le gouvernement.

Les disparités entre les régions en matière d'accessibilité constituent un autre obstacle. Aujourd'hui, plusieurs programmes règlent la question

de l'éloignement géographique en offrant des options de formation à distance. Soit, l'apprentissage à distance gagne en popularité, mais il ne faut pas non plus négliger les programmes de formation en français locaux. Ces derniers représentent en effet un autre moyen d'éviter que les personnes professionnelles en quête de formation linguistique doivent parcourir de longues distances pour se former.

En vertu des présentes politiques linguistiques, les membres des professions réglementées sont tenu-e-s, dans l'exercice de leur métier, de servir le public en français. Pour ce faire, une hausse du financement des programmes de formation à la langue française doit suivre cette exigence légale.

Langue et rôle des ordres professionnels

Les ordres professionnels du Québec présument que les membres d'aujourd'hui et de demain détiennent un niveau de français approprié pour communiquer et travailler dans leur domaine.

Actuellement, la maîtrise de la langue française des membres des ordres du Québec est évaluée à l'inscription, grâce aux examens de français de l'OQLF. Des documents d'études et des cours préparatoires existent pour certaines professions, mais pas pour l'ensemble des 55 professions réglementées par des ordres. De plus, même si une personne se joint à un ordre professionnel après avoir réussi l'examen de français de l'OQLF, rien ne garantit qu'elle n'aura pas besoin de soutien supplémentaire en français. Ces besoins pourraient inclure notamment de l'aide pour passer des examens de compétences pro-

fessionnelles en français écrit ou pour parfaire le vocabulaire propre à sa profession. Nous avons noté que l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec propose des liens vers un glossaire pour aider les professionnel-le-s des soins infirmiers à acquérir le vocabulaire en français nécessaire à l'exercice de leur profession. Cependant, le soutien linguistique offert par les ordres évalués dans cette étude demeure limité et reste à leur discrétion.

Certaines administrations d'ordres professionnels interrogées ont affirmé être en mesure d'offrir davantage de formation en français à leurs membres. Cependant, elles ont souligné la nécessité d'accroître la capacité organisationnelle et le financement des ordres afin d'améliorer leurs programmes de formation et de dispenser du soutien linguistique en français. Si le projet de loi 96 était accepté, les ordres professionnels auraient un rôle accru dans la supervision du niveau de langue française de leurs membres. Cela rappelle donc l'importance de besoin de mettre sur pied des programmes de formation linguistique en français et des ressources d'apprentissage. Ces cours et ces ressources devraient être offertes par les ordres pour soutenir les minorités linguistiques professionnelles. Les ordres professionnels sont en effet l'entité tout indiquée pour dispenser la formation linguistique en français, compte tenu de leur proximité avec les membres d'aujourd'hui et de demain. Ils détiennent également une place de choix par leur connaissance des compétences langagières spécialisées nécessaires à l'exercice de la profession réglementée. Allouer davantage de ressources et de financement public contribuerait au maintien de la capacité organisationnelle et logistique des

ordres professionnels en ce sens. En outre, le gouvernement devrait collaborer avec les ordres professionnels pour élaborer des ressources

linguistiques en français adaptées aux professions, telles que des guides de vocabulaire et du matériel pour l'apprentissage en autodidacte.

Conclusion et recommandations

Actuellement, il n'existe pas de cadre exhaustif pour soutenir les Québécois·e·s de profession réglementée qui ont des lacunes en français. Les parties prenantes institutionnelles, comme les ordres professionnels, ne sont pas tenues d'offrir à leurs membres du soutien à l'apprentissage du français. De plus, la démarche visant à repérer et à soutenir les personnes éprouvant des difficultés liées à la langue est une lourde responsabilité pour les établissements d'enseignement. Il ne faut pas oublier qu'ils ne reçoivent généralement pas de financement supplémentaire pour assurer des cours de français propres à une profession.

Ainsi, il est nécessaire de déployer plus d'efforts dans la formation en langue française des personnes professionnelles d'aujourd'hui et de demain. Pour ce faire, les parties prenantes devraient collaborer afin d'accroître l'offre de formation en français à toutes les étapes du parcours professionnel. Les établissements d'enseignement et les ordres professionnels sont sans doute les mieux positionnés pour offrir de la formation linguistique en français adaptée à la profession. À ces fins, il faut que les décideuses et décideurs conçoivent des politiques et octroient du financement en faveur d'initiatives de soutien linguistique au-delà du système éducatif.



Les recommandations suivantes visent à appuyer la mise au point de mesures de soutien à la langue française pour retenir et intégrer les talents hautement qualifiés et formés dans la main-d'œuvre québécoise :

- 1 Formation linguistique en français gratuite**
Offrir des formations en français gratuites et multiniveaux à toute personne souhaitant exercer une profession réglementée au Québec et nécessitant une formation linguistique en français propre à sa profession.
- 2 Aide financière pour les apprenantes et apprenants**
Universaliser l'accès aux programmes d'aide financière pour y inclure l'ensemble des membres de la population québécoise inscrit·e·s à une formation en français propre à la pratique d'une profession. L'aide financière devrait couvrir le temps de formation, le transport et le frais de garde d'enfants.
- 3 Collecte de données linguistiques**
Récouter et publier les données sur le nombre de personnes faisant partie d'une minorité linguistique au sein de professions et industries réglementées (cette recommandation s'adresse spécifiquement au gouvernement du Québec).
- 4 Cours de français en continu**
Intégrer les cours de français à différentes étapes de la carrière professionnelle. Cela peut prendre des formes diverses : programmes de formation, programmes de transition pour les personnes récemment diplômées, cours de langues donnés par les ordres professionnels et programmes en milieu de travail.
- 5 Visibilité des programmes**
Centraliser les programmes et les outils d'apprentissage du français propres aux professions et en augmenter la visibilité afin que les apprenant·e·s puissent les repérer aisément.

6 Admissibilité aux programmes

Élargir les critères d'admissibilité aux cours de français du gouvernement du Québec afin que les professionnelles et professionnels né-e-s au Canada y soient admissibles.

7 Programmes ciblés

Créer d'autres programmes ciblés d'apprentissage du français pour les personnes œuvrant dans les secteurs stratégiques et prioritaires comme les soins infirmiers, l'inhalothérapie et le travail social.

8 Diversification des ressources d'apprentissage du français en ligne

Élargir l'offre gouvernementale d'outils et de ressources en apprentissage du français propres aux professions accessibles sur les plateformes en ligne, afin qu'elles couvrent l'ensemble des 55 professions réglementées.

9 Collaboration entre les parties prenantes

Améliorer la collaboration entre les parties prenantes, notamment entre le gouvernement québécois, les établissements d'enseignement et les ordres professionnels, dans le but d'affiner la compréhension des besoins en français des professionnel-le-s et de mettre en place des approches de formation continue.

10 Pouvoir d'agir et financement des ordres professionnels pour le soutien linguistique en français

Accorder aux ordres professionnels les ressources nécessaires pour qu'ils puissent offrir davantage de soutien linguistique en français à leurs candidat-e-s et membres

Pour répondre à la demande du marché du travail et aux besoins du public, il est fondamental d'élaborer un cadre qui permettent aux membres des ordres professionnels de la province de surmonter les obstacles à leur apprentissage du français. En ce sens, nous espérons que le présent rapport saura éclairer les actrices et acteurs du milieu, y compris le gouvernement québécois, les ordres professionnels et les établissements d'enseignement. Après tout, promouvoir la formation en langue française des minorités linguistiques du Québec, et investir des ressources dans celle-ci, est dans l'intérêt commun de toutes les parties prenantes.

Références

- Adaptation de Statistique Canada. (2016). *Population dans les ménages privés par certaines caractéristiques démographiques, culturelles, de la scolarité, de la population active et du revenu (1984), première langue officielle parlée (6), âge (8B) et sexe (3), au Québec, les MRC de la province et les régions administratives du Québec, Recensement de 2016 – Données-échantillon (25 %)*, [tableau sur mesure].
- Projet de loi 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, 1re séance, 42e législature, Québec, 2021.
- Boudreau, C., MacIntyre, P. D., et Dewaele, J.-M. (2018). Enjoyment and anxiety in second language communication: An idiodynamic approach. *Studies in Second Language Learning and Teaching*, 8(1), 149-170. <https://doi.org/10.14746/ssl.2018.8.1.7>
- Bourhis, R. & Sioufi, R. 2021. Anglophone and Francophone Desire to Stay or Leave Quebec a study of Quebec-born graduates in Montreal. Dans L. O'Donnell, P. Donovan & B. Lewis (Eds.), *La Charte. La loi 101 et les Québécois d'expression anglaise / The Charter. Bill 101 and English-Speaking Quebec*. 2021.
- Centre collégial de Développement de Matériel Didactique. (n.d.). *La Piqûre du français : Exercices du français en soins infirmiers*. La Piqûre du Français. [consulté le 3 mars 2022] <http://piquedufrancais.ccdmd.qc.ca/exercices.php>
- Université Concordia. (2022). French Conversation Program. Concordia Continuing Education. [en ligne] <https://www.concordia.ca/cce/programs/french-conversation.html>
- Université Concordia. (2022). *French for the Workplace*. Concordia Continuing Education. [en ligne] <https://www.concordia.ca/cce/programs/french-workplace.html>
- Conseil interprofessionnel du Québec. (Janvier 2021a). *Portrait statistique de la contribution des professionnelles et professionnels à l'économie québécoise*. [en ligne] https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYY3Q7Y2h7Qix1Qmll4X3Rf/asset/files/6063_CIQ_PortraitStatistiques_VPUBLIQUE.pdf
- Deng, F. et Zou, Q. (2016). A study on whether the adults' second language acquisition is easy or not—from the perspective of children's native language acquisition. *Theory and Practice in Language Studies*, 6(4), 776. <https://doi.org/10.17507/tpls.0604.15>
- Conseil interprofessionnel du Québec. (21 septembre 2021b). *Mémoire du Conseil interprofessionnel du Québec : Projet de loi no 96 : Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* [Mémoire]. [en ligne] http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?Mediald=ANQ.Vigie.BII.DocumentGenerique_177275&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vIv9rjij7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz
- Gouvernement du Québec. (2022a). *Outils et ressources en français*. [en ligne] <https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais/outils-ressources>
- Gouvernement du Québec. (2022b). *Connaître le français pour devenir membre d'un ordre professionnel*. [en ligne] <https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais/francais-ordre-professionnel/devenir-membre/permis-exercice>
- Gouvernement du Québec. (2022c). *Connaître les professions et les métiers réglementés*. [consulté le 22 février 2022] <https://www.quebec.ca/emploi/metiers-professions/metiers-reglementes/professions-regies-par-un-ordre-professionnel>
- Gouvernement du Québec. (2022d). Cours de français spécialisés par domaines d'emploi pour les personnes immigrantes. [en ligne] <https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais/cours-specialises/immigrant/specialises/aide-financiere>
- Gouvernement du Québec. (2021). Faire reconnaître ses études et son diplôme. [en ligne] <https://www.quebec.ca/emploi/reconnaissance-des-etudes-et-de-lexpérience/faire-reconnaitre-etudes-diplomes>
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (n.d.). *Banque d'exercices de français*. Gouvernement du Québec. [en ligne] <https://www.midiena.gouv.qc.ca/bnqex/>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2021). *Opération main-d'œuvre : Mesures ciblées pour des secteurs prioritaires*. Gouvernement du Québec. [en ligne] https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/documents/RA_operation_maindoeuvre.pdf?1638290208
- Assemblée nationale. (7 octobre 2021). *Mémoires déposés lors du mandat « Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 96 »*. [en ligne] <http://assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CCE/mandats/Mandat-45841/memoires-deposes.html>

- Office des professions du Québec. (31 mars 2021a). *Nombre de membres selon le genre par ordre professionnel au 31 mars 2021*. [consulté le 14 février 2022] https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme_professionnel/Statistiques/2020-2021/Membres_selon_genre_2021-03-31.pdf
- Office des professions du Québec. (31 mars 2021b). *Nombre de membres selon la région administrative 1 par ordre professionnel au 31 mars 2021*. [consulté le 18 février 2022] https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Systeme_professionnel/Statistiques/2020-2021/Membres_selon_RA_2021-03-31.pdf
- Office des professions du Québec. (2021c). *Liste des professions selon le secteur d'activité*. Gouvernement du Québec. [en ligne] <https://www.opq.gouv.qc.ca/ordres-professionnels/liste-des-professions-selon-le-secteur-dactivite>
- Office des professions du Québec. (2021d). *Ordres professionnels*. Gouvernement du Québec. Retrieved February 14, 2022, [en ligne] <https://www.opq.gouv.qc.ca/ordres-professionnels>
- Office québécois de la langue française. (18 janvier 2022a). *Ordres professionnels*. Gouvernement du Québec. [en ligne] https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/ordres_prof/ordres.html
- Office québécois de la langue française. (21 février 2022b). *Lexiques et vocabulaires*. Gouvernement du Québec. [en ligne] https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/index_lexvoc.html
- Office québécois de la langue française. (Mars 2021a). *Banque de dépannage linguistique*. Gouvernement du Québec. [en ligne] <https://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/outils-personnes-apprenantes/index.aspx>
- Office québécois de la langue française. (2021b) *Information destinée aux candidates et candidats detenant un permis temporaire*. Gouvernement du Québec. [consulté le 17 février 2022] https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/ordres_prof/documents/information-candidats-permis-temporaire.pdf
- Office québécois de la langue française. (Octobre 2021c). *Guide d'information sur l'examen de français de l'Office québécois de la langue française*. Gouvernement du Québec. [consulté le 18 février 2022] https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/ordres_prof/documents/guide-information-examen.pdf
- Office québécois de la langue française. (22 février 2018). *Cours de français, langue seconde*. Gouvernement du Québec. [en ligne] https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/ordres_prof/cours/liste_cours.pdf
- Office québécois de la langue française. (Août 2016). *Office québécois de la langue française*. Gouvernement du Québec. [en ligne] https://www.oqlf.gouv.qc.ca/francisation/ordres_prof/documents/liste-ressources.pdf
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (2019). *Exercer au Québec*. [en ligne] <https://www.oiiq.org/en/acceder-profession/exercer-au-quebec>
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec. (6 octobre 2017). *Politique linguistique*. [en ligne] <https://www.oiiq.org/documents/20147/1306159/pol-linguistique-2017100506.pdf/f/22054a18-3305-c92b-3fae-4c953b103876>
- Hadiri, M. (novembre 2017). *Portrait de l'admission aux professions*. Office des professions du Québec. [en ligne] https://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Commissaire/Portrait_DelivrCertainsPermis2017.pdf
- Table ronde provinciale sur l'emploi. (à venir a). Rapport sur les problèmes et les besoins d'emploi. Document de travail.
- Table ronde provinciale sur l'emploi. (à venir b). *Francisation pour le milieu de travail au Québec*. Document de travail.
- Québec. *Charte de la langue française*, LRQ c. C-11 1977. [en ligne] <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-11>
- Québec. *Code des professions*, LRQ c. C-26 2021. [en ligne] <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/c-26>
- Université du Québec à Montréal. (2022). *Certificat de perfectionnement en français langue seconde*. Étudier à l'UQAM. [en ligne] https://etudier.uqam.ca/programme?code=4650#bloc_cours
- Statistique Canada. (5 octobre 2021). *Première langue officielle parlée par la personne*. Gouvernement du Canada. [en ligne] https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DEC&id=34004
- Wang, W. (1999). Age and Second Language Acquisition in Adulthood: The Learning Experiences and Perceptions of Women Immigrants. *TESL Canada Journal*, 16, 01-19.

Annexe



1.1 Inventaire des programmes de langue française pour les professionnels

Type de programme par région administrative	Nom du programme	Nom du cours	Hyperlien vers le programme	Nom de l'organisation, département (s'il y a lieu)	Type d'organisation
Montréal					
OQLF	Préparation aux examens de l'OQLF	Ateliers de préparation aux examens de l'OQLF	https://ecoledelangues.umontreal.ca/formations/examens-oqlf/	École de langues Université de Montréal	Université
OQLF	Cours de préparation aux examens OQLF		https://centre-pauline-julien.cssdm.gouv.qc.ca/cours-offerts/cours-de-preparation-aux-examens-de-francais-oqlf/	Éducation des adultes Centre Pauline-Julien	Centre de services scolaire
OQLF (profil infirmier)	Cours préparatoire à l'examen de l'OQLF	Profil infirmier	https://www.cvm.qc.ca/formation/cours-preparatoire-examen-oqlf-profil-infirmier/	Le Centre linguistique de la formation continue et aux entreprises du cégep du Vieux Montréal	Cégep
OQLF (profil ingénieur)	Cours préparatoire à l'examen de l'OQLF	Profil ingénieur	https://www.cvm.qc.ca/formation/cours-preparatoire-examen-oqlf-profil-ingenieur/	Le Centre linguistique de la formation continue et aux entreprises du cégep du Vieux Montréal	Cégep
OQLF	Préparation à l'examen de l'OQLF		https://www.point3.com/fr/preparation-aux-examens	POINT3 Language Center	Organisme privé
OQLF	OQLF à Montréal – Préparation à l'examen de l'Office québécois de la langue française à ALC		https://www.alcmontreal.com/tests-officiels/office-de-la-langue-francaise/cours-de-preparation/	ALC Montréal – Académie Linguistique Charlemagne	Organisme privé
OQLF	Preparatory Workshop for OQLF Exam (Atelier de préparation à l'examen de l'OQLF)		https://www.mcgill.ca/dialoguemcgill/files/dialoguemcgill/french_courses_brochure_18-23_en.pdf	McGill University, Dialogue McGill	Université

Type de programme par région administrative	Nom du programme	Nom du cours	Hyperlien vers le programme	Nom de l'organisation, département (s'il y a lieu)	Type d'organisation
OQLF	Language Test Preparation (Préparation au test de langue)		https://hitthebooks.ca/page/oqlf	Hit the Books	Organisme privé
OQLF	Cours de préparation à l'examen de l'OQLF Formations pertinentes couvertes Infirmière et infirmier Infirmière et infirmier auxiliaires Médecin Ingénieure et ingénieur Psychologue Travailleuse sociale et travailleur social	Cours de préparation à l'examen de l'OQLF	https://www.lefepcoop.ca/nos-services/preparation-a-l'examen-de-loqlf/	Lefep coop	Organisme sans but lucratif
OQLF		Cours de perfectionnement oral	https://www.lefepcoop.ca/en/our-services/oqlf-exam-preparation-course/	Lefep coop	Organisme sans but lucratif
OQLF	Online Tutorial OQLF French Exam - All Sectors (Online) (Tutoriel en ligne pour l'examen de français de l'OQLF – Tous les secteurs [en ligne])		https://www.dawsoncollege.qc.ca/ctd/courses/online-tutorial-oqlf-french-exam-all-sectors-online/	Collège Dawson	Cégep
Programme adapté à une profession (Génie)	Cours de francisation spécialisées	Français pour le génie	https://www.lefepcoop.ca/nos-services/francisation-specialisee/	Lefep coop	Organisme sans but lucratif

Type de programme par région administrative	Nom du programme	Nom du cours	Hyperlien vers le programme	Nom de l'organisation, département (s'il y a lieu)	Type d'organisation
Programme adapté à une profession (Infirmières et infirmiers, infirmières auxiliaires et infirmiers auxiliaires et autres professions de la santé)	Cours de francisation spécialisée	Français pour la santé	https://www.lefep-coop.ca/nos-services/francisation-specialisee/	Lefep coop	Organisme sans but lucratif
Programme adapté à une profession (santé)	Cours de français spécialisés – financés par le MIFI	Santé	https://www.cvm.qc.ca/formation/cours-francais-specialises-finances-mifi/	Cégep du Vieux Montréal	Cégep
Programme adapté à une profession (soins infirmiers)	Cours de français spécialisés – financés par le MIFI	Soins infirmiers	https://www.cvm.qc.ca/formation/cours-francais-specialises-finances-mifi/	Cégep du Vieux Montréal	Cégep
Programme adapté à une profession (génie et science appliquée)	Cours de français spécialisés - financés par le MIFI	Génie et sciences appliquées	https://www.cvm.qc.ca/formation/cours-francais-specialises-finances-mifi/	Cégep du Vieux Montréal	Cégep
Programme adapté à une profession (génie)	Certificat en français langue seconde : culture, études et travail	Français scientifique	https://admission.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/frs-3802x/	Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente	Université
Programme adapté à une profession (santé)	Français à des fins spécifiques	Français pour le domaine de la santé	https://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programme/french-medical-purposes-program	Université McGill, École d'éducation permanente	Université
Programme adapté à une profession (santé)	Français à des fins spécifiques	Français dans le domaine de la santé	https://www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programme/francais-dans-le-domaine-de-la-sante	Université McGill, École d'éducation permanente	Université

Type de programme par région administrative	Nom du programme	Nom du cours	Hyperlien vers le programme	Nom de l'organisation, département (s'il y a lieu)	Type d'organisation
Programme adapté à une profession (santé)	Certificat en français langue seconde : culture, études et travail	Français de la santé	https://fep.umontreal.ca/programmes/certificats/francais-langue-seconde/	Université de Montréal, Faculté de l'éducation permanente	Université
Programme adapté à une profession (santé)	Francisation	Cours de français spécialisé	https://www.bdeb.qc.ca/communaute/francisation/	Collège Bois-de-Boulogne, Formation continue	Cégep
Programme adapté à une profession (santé)	Formation sur mesure	Terminologie médicale	https://www.collegeahuntsic.qc.ca/entreprises/formation-sur-mesure/terminologie-medecale	Collège Ahuntsic, Services aux entreprises	Cégep

Capitale-Nationale

OQLF-spécific (soins infirmiers, génie, autres ordres professionnels)	Centre d'auto-apprentissage (CAFI)		https://dfc.csfoyc.ca/francisation/centre-dauto-apprentissage-cafi/	Direction de la formation continue et des services aux entreprises, Cégep de Sainte-Foy	Cégep – établissement d'enseignement postsecondaire
---	------------------------------------	--	---	---	---

Montérégie

OQLF	Cours de français	Cours de préparation à l'examen de l'OQLF	https://www.globallingua.ca/en/french-courses/oqlf-french-exam	Global Lingua	Organisme privé
Cours adapté à une profession (soins infirmiers)	Francisation spécialisée en soins infirmiers	Cours de perfectionnement	https://fc.cegep-montpetit.ca/cegep/formation-continue/cours-de-perfectionnement/francisation-specialisee-en-soins-infirmiers/	Cégep Édouard-Montpetit Formation continue	Cégep
Cours adapté à une profession (santé)	Domaines de formation - santé	Terminologie médicales (15 h) Analyses sanguines et maladies chroniques	https://www.colval.qc.ca/index.php/sae-accueil/formations-disponibles-tous-les-domaines-de-formation/sante	Cégep de Valleyfield	Cégep

Type de programme par région administrative	Nom du programme	Nom du cours	Hyperlien vers le programme	Nom de l'organisation, département (s'il y a lieu)	Type d'organisation
---	------------------	--------------	-----------------------------	--	---------------------

Laval

OQLF	Francisation - Niveaux 1 à 9	Préparation pour l'examen de l'OQLF	https://laformationbilingue.ca/formation-generale-aux-adultes/services-offerts/	Centre de développement des compétences / Competency Development Centre Sir Wilfrid Laurier School Board	Centre de service scolaire
------	------------------------------	-------------------------------------	---	---	----------------------------



Table ronde provinciale sur l'emploi
1001 rue Lenoir, suite B338
Montréal, QC H4Z 2Z6

Téléphone (sans frais) : 1-855-773-7885
Courriel : info@pertquebec.ca
pertquebec.ca